

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Dossier n° **DP 059 414 17 00036**

Date de dépôt : **24 mai 2017**

Demandeur : **M ANSART Jérémy**

Nature du projet : **Construction d'un abri de jardin**

Adresse du terrain : **105 rue du Tarn**

59182 Montigny-en Ostrevent

Commune de Montigny-en-Ostrevent



ARRÊTÉ

**de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Montigny-en-Ostrevent**

Le Maire de Montigny-en-Ostrevent,

Vu la déclaration préalable présentée le 24 mai 2017 par Monsieur ANSART Jérémy demeurant 105 rue du Tarn à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- construction d'un abri de jardin ;
- sur un terrain situé 105 rue du Tarn à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;
- pour une surface de plancher créée de 12,05 m²

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 06/10/2016 ;

Vu le permis d'aménager n° PA 059 414 12 D 0004 M 01 délivré le 09/04/2015 ;

ARRÊTE

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Montigny-en-Ostrevent, le
Le Maire,

16 JUIN 2017


